

Rencontre-débat du Comité 21

**M. Michel BARNIER,**

Commissaire européen, responsable de la politique régionale

*Mardi 25 mars 2003*

### **Introduction par François Gourdon, Président du Comité 21**

Votre emploi du temps est, certainement comme tous les jours d'ailleurs, extrêmement serré et vous devez nous quitter à 9 heures 20. Très rapidement donc, je tiens à vous remercier de votre présence aujourd'hui, vous qui avez largement contribué à la création du Comité 21 en 1995. Monsieur BARNIER, je vous passe donc tout de suite la parole.

### **Exposé de M. Michel BARNIER**

**M. BARNIER.** – Bonjour à chacune et chacun d'entre vous. Pour beaucoup de raisons, personnelles d'abord et ensuite politiques, je suis très heureux de retrouver beaucoup de visages amis, connus, militants ou engagés autour de cette table et de pouvoir dialoguer avec vous pendant un moment.

Sans être prétentieux, j'ai, il est vrai, un emploi du temps assez serré car je dois être reçu tout à l'heure par le Conseil régional d'Île-de-France en séance plénière pour parler de la politique régionale dans cette première région française. Cependant nous avons le temps de dialoguer.

Pour ma part, j'écouterai vos interpellations et tenterai de vous apporter des réponses plutôt que de vous infliger un long propos introductif ou académique sur des sujets –et je le dis avec humilité– où beaucoup d'entre vous ont davantage de compétences et d'expertise que je ne peux en avoir. Il m'en reste tout de même, depuis les premiers jours, maintenant assez lointains, où je participais à l'équipe de Robert POUJADE avec Serge ANTOINE, et bien plus modestement que lui. Je ne veux pas dire qu'il n'était pas modeste, mais que j'étais dans un rang très modeste de simple attaché. Je n'ai pas oublié -et je le dis d'ailleurs sans nostalgie- la morale de l'action qui sous-tendait le travail de cette équipe autour du tout Premier ministre français de l'Environnement.

Ainsi, tout au long de ma vie publique, d'étape en étape, cette conviction s'est renforcée jusqu'au moment où j'ai eu l'honneur d'animer ce ministère de l'environnement, ce petit ministère qui n'est en fait pas un ministère de l'impossible, mais il est toujours en difficulté, me semble-t-il, dans toutes les équipes gouvernementales.

Aujourd'hui, Monsieur le Président et chers amis, je n'ai pas abandonné cette conviction et j'essaie, à la place où je me trouve, de participer, au moins au niveau du territoire européen, à la mise en œuvre d'une stratégie du développement durable.

Pour introduire notre discours et notre discussion, j'ai d'abord envie de vous dire mon inquiétude sur le projet européen, à la place d'ouvrier ou d'ingénieur où je me trouve au cœur du système européen, et mon inquiétude sur l'avenir. Cette inquiétude est directement liée à un autre sujet : la capacité pour l'Europe, à l'intérieur de son territoire qui va s'agrandir –et je vais y revenir- et à l'extérieur dans les affaires du monde, d'exprimer cette conviction que nous ne pouvons pas produire, aménager, sans prendre des précautions pour aujourd'hui et pour demain.

Pour poursuivre ce travail à l'intérieur du territoire européen et pour être capable d'avoir une influence dans le monde, il faut faire en sorte que les discours –et je ne remonte pas jusqu'à Rio- de Kyoto et de Johannesburg ne restent pas que des discours. Il faut que les choses changent, que les lignes bougent, notamment s'agissant du sous-développement des tiers-mondes et de l'effet de serre global ; il faut que l'Europe garde sa capacité d'agir.

Je suis Commissaire européen, chargé de la politique régionale et nous avons le deuxième budget de l'Union européenne après celui de la politique agricole. Je suis aussi l'un des rédacteurs de la Constitution européenne. A cette double place, j'ai actuellement une préoccupation touchant à notre capacité à être, dans les années qui viennent aussi capables de prolonger le projet européen et de mettre en œuvre ce que nous avons déjà décidé, et qui est considérable, et de faire face également aux nouveaux défis d'un monde globalisé. J'ai cette chance d'être membre du Præsidium de la Convention que préside M. GISCARD D'ESTAING. Nous sommes treize dans ce Præsidium et nous sommes transformés aujourd'hui, ce qui est une tâche passionnante et un vrai privilège, en comité de rédaction de la Constitution. Semaine après semaine, nous consacrons à écrire nous-mêmes des journées entières, puis à proposer ces textes, paquet par paquet ou chapitre par chapitre, aux membres de la Convention.

Pourquoi cette inquiétude ? Lorsque nous faisons une photographie du projet européen aujourd'hui, cinquante ans après son lancement, nous avons quand même quelques données objectives et lucides auxquelles il faut faire attention. Cela ne fait que cinquante ans que les Monnet, Schuman, De Gasperi, Adenauer ont eu cette audace et ce courage politique de fonder un projet européen sur une ambition politique et, aussitôt, sans perdre une seconde, de l'appuyer et de le consolider sur une réalité économique. A l'époque, c'était la mise en commun du charbon et de l'acier, puis le Marché commun.

L'autre jour, je lisais une étude commandée par la Commission à des économistes français et européens qui s'efforcent de tracer l'horizon sur une distance assez inhabituelle pour un homme politique, cinquante ans. Cinquante ans, c'est le temps du projet européen ; ainsi, je pense que c'est un temps réaliste, même si nous avons des incertitudes lorsque nous essayons de faire des courbes. Les chiffres de cette étude sont extrêmement inquiétants quant à la part du continent européen que nous occuperons dans les échanges du marché mondial dans vingt, trente ou cinquante ans. Pour résumer ce que j'ai compris de cette étude, il existe un lien entre une croissance affaiblie de l'Europe et notre population insuffisante et vieillissante.

L'Europe sera donc un territoire où nous n'aurons pas assez d'hommes et de femmes, en tout cas en nombre et probablement aussi en temps de travail. Ce territoire n'est pas vieux seulement par sa population, mais également dans ses structures. C'est le cas également de nombreux autres pays qui sont perclus de "rhumatismes".

Je suis heureux, par exemple –et nous pourrions y revenir puisqu'il y a eu parmi vous des responsables de collectivités locales-, que le Premier ministre français ait retrouvé une certaine audace réformatrice en matière de décentralisation, qui avait été perdue depuis les lois Defferre de 1981. Notre territoire européen va être fracturé, beaucoup plus inégal à partir de l'année prochaine qu'il ne l'est aujourd'hui. L'accueil que nous avons décidé, et je crois heureusement décidé de ces dix pays d'Europe centrale, orientale et baltique, représente un tiers de citoyens de plus dans l'Union. Vous savez dans quel état se trouvent beaucoup d'entre eux, en raison de l'industrialisation et du cynisme du système communiste à propos des hommes et de la nature. Ces territoires représentent 5 % de richesses en plus.

Un rapport publié voici quelques semaines par mes services sur la cohésion européenne identifiait qu'entre le groupe des régions les plus riches de la grande Union élargie et les régions les plus pauvres, l'écart allait être multiplié par deux dès le mois de mai prochain. Là aussi, c'est un défi.

Et pendant ce temps-là, nous observons également –et Nicolas Jacquet et les services de la DATAR ont fait beaucoup d'études sur ce sujet depuis quelques années déjà- une concentration qui a été tout juste freinée, mais qui n'en reste pas moins excessive et dangereuse, des échanges, des hommes et des richesses, entre le North Yorkshire, la Franche-Comté et Hambourg. Dans ce triangle, on trouve 17 % du territoire, 20 % de la population et 50 % de la richesse européenne.

Nous sommes devant un problème double. En France, depuis quarante ans, nous avons tenté de répondre à la concentration autour de Paris, par une réaction politique en créant la délégation de l'Aménagement du territoire. J'observe le même phénomène dans ce triangle urbain et industriel européen.

Voilà quelques-uns des éléments de la photographie européenne et nous pourrions en trouver d'autres qui nous interpellent et justifient l'inquiétude dont je vous ai fait part.

Pour ma part, je n'ai pas de souci sur les bonnes intentions européennes aujourd'hui, ni sur l'engagement politique et les discours. Nous avons des pages entières de relevés de décisions du Conseil européen à Göteborg, à Lisbonne, où il est question du développement durable, où l'on prend des engagements, où l'on montre de bonnes et vraies intentions qui sont sincères. Ce qui m'inquiète, c'est la capacité à transformer ces mots en réalité, dans le système actuel de l'Union européenne et dans cette Europe élargie, fracturée sur le terrain et dont la gestion sera beaucoup plus difficile.

Je pense que le projet européen est actuellement en danger. Je ne parle pas seulement de l'interpellation que nous recevons de l'extérieur en ce moment même, en raison de la guerre en Iraq et du fait que le Président américain a, peut-être malgré lui, mis les Européens au pied du mur et les a obligés à révéler la division ou la conception différente qu'ils ont de l'avenir. Il est possible que, de cette crise, sortent un bien et une réaction à la hauteur de la crise pour nous doter des outils d'une politique étrangère et de défense commune.

Dans cette réunion des chefs d'État et de gouvernement, on observe beaucoup de divergences sur la suite du projet. L'autre jour, je lisais la contribution britannique, publiée par Gordon Brown, sur la politique régionale dont j'ai la responsabilité. C'était extrêmement clair, notamment en ce qui concerne le Commissaire à la politique régionale, dont le poste était quasiment supprimé.

L'Europe est un grand marché et les mécanismes du marché, l'offre et la demande et les simples transferts fiscaux sont suffisants pour assurer la solidarité. C'est une première différence presque idéologique sur ce que doit être l'Union. Beaucoup pensent que cette Union doit être et rester d'abord, et presque seulement, un grand supermarché avec quelques politiques communes. S'ajoutent à cela, ce qui justifie mon inquiétude, des problèmes budgétaires entre ceux qui paient beaucoup et qui veulent payer moins, ceux qui reçoivent beaucoup et qui veulent recevoir autant ...

Aux raisons idéologiques, aux raisons budgétaires, s'ajoute le fameux principe de subsidiarité, qui fait qu'un certain nombre de gens considèrent que nous n'avons pas besoin de règles européennes, ni d'actions de Bruxelles et que nous devrions décentraliser tout cela.

Je rappelle souvent que le budget de l'Union européenne s'élève aujourd'hui à 1 % à peine du PIB communautaire. La politique régionale, dont j'ai la responsabilité, qui est le deuxième budget de l'Union avec 215 milliards d'euros pour la période 2000-2006, représente 0,32 % du PIB communautaire. Néanmoins, l'idée est de dépenser moins. A cela s'ajoute le sentiment que s'est construit à Bruxelles je ne sais quel *super state* bureaucratique qui imposerait sa loi à tout le monde. Cela fait beaucoup.

Dans un contexte où les défis pour faire fonctionner l'acquis sont considérables, l'élargissement nous oblige à avoir le courage, cette fois, de modifier notre mécanique de décision. Lorsqu'on me parle de l'élargissement à l'Est, on exprime souvent des craintes. Je fais quasiment un ou deux débats publics dans les pays européens et en France et je suis très frappé de l'inquiétude qui existe dans le peuple à propos de l'élargissement, de la réunification de l'Europe. Je suis très frappé de l'incapacité que nous avons eue d'expliquer pourquoi, au-delà de la morale et de la politique, il fallait réunifier le continent européen, et pourquoi c'est plus une chance, même si elle a un prix, un risque.

Pour ma part, je n'ai pas de problème pour être sûr qu'il fallait élargir. J'ai davantage de soucis sur le nombre de gens qui vont être autour de la table et sur leur capacité à décider, avec l'aide des mécanismes actuels. C'est déjà difficile aujourd'hui, lorsque nous sommes quinze autour de la table et qu'il faut décider sur des questions majeures. Je veux bien que l'on fasse des discours sur la fiscalité de l'écologie, mais n'y comptez pas, aussi longtemps que nous procéderons avec la règle de l'unanimité sur n'importe quel petit sujet fiscal. On met trente-cinq ans pour aboutir à un accord sur la fiscalité de l'épargne ! Vendredi à Bruxelles, nous sommes enfin parvenus, au bout de vingt ans d'efforts, à aboutir à un brevet européen. Vingt ans pour créer un brevet européen ! Je ne parle pas du temps qu'il a fallu pour établir les statuts d'une société européenne !

Si nous n'avons pas le courage cette fois-ci, dans la convention, de faire ce qui n'a pas été fait à Amsterdam, ce qui a été imparfaitement fait à Nice en termes de mécanique, le projet européen lui-même va s'embourber. C'est ce que je pense.

Ne considérez pas ce propos comme trop pessimiste. Il est lucide et Jean Monet recommandait de n'être ni pessimiste ni optimiste, mais déterminé. Je reste absolument déterminé et je garde un brin d'utopie. Mais je suis préoccupé actuellement de notre capacité collective à préserver l'acquis communautaire dans lequel se trouvent beaucoup de textes, de directives ou de lois européennes. Nous allons maintenant les appeler des lois plutôt que des directives et peut-être que nous appellerons un jour les commissaires des ministres, mais ce sera peut-être pour un peu plus tard, employons enfin des mots normaux, si je puis dire, et compréhensibles par les gens !

Dans cet acquis communautaire, nous avons beaucoup de lois, de principes, d'actions communes qui sont directement au cœur des sujets de développement durable. Puis, nous avons la suite de ce projet et les interpellations qui lui sont adressées, celles que nous nous sommes données à nous-mêmes et celles qui nous viennent de l'extérieur.

Les interpellations ou les défis que nous nous sommes donnés à nous-mêmes consistent à réussir l'élargissement à l'Est, comme nous avons réussi celui du Sud depuis vingt ans avec l'Espagne, le Portugal, la Grèce, comme nous avons réussi la coordination économique et budgétaire pour asseoir durablement la solidité de l'euro. Nous sommes au milieu du gué s'agissant de la monnaie unique. Nous avons les défis de la sécurité et certains d'entre eux sont des défis de sécurité écologique, ceux de la sécurité alimentaire ou la maîtrise des différents trafics divers et variés qui mettent en cause la stabilité du continent européen.

Puis, nous avons les défis qui nous viennent de l'extérieur et pour lesquels l'Europe doit avoir un rôle à jouer. Je ne parle pas seulement des problèmes géopolitiques et de notre capacité ou de notre incapacité à avoir une politique étrangère et une politique de défense un jour. La diplomatie n'est pas seulement politique, elle est aussi écologique, commerciale, culturelle et elle peut être sociale. Je pense que l'Europe doit avoir, sur tous ces fronts, la même capacité à agir. Nous avons acquis cette capacité dans certains domaines. Je pense au commerce pour lequel nous avons une certaine méthode et je suis préoccupé du temps qu'il faudra pour acquérir la même capacité sur les autres fronts de l'action extérieure.

Lorsqu'on parle de l'influence extérieure, ce n'est pas seulement de la défense de nos propres intérêts et de notre propre modèle économique, social et culturel -même si ce n'est pas rien déjà d'aboutir à cela-, mais également de la capacité d'aboutir à une autre organisation du monde que celle d'aujourd'hui. C'est peut-être cela le révélateur de la crise iraquienne. L'Europe a-t-elle ou se donne-t-elle la capacité et la volonté d'être un acteur, un *global partner* dans le monde pour davantage d'équilibre afin que ce monde ne soit plus dirigé par une seule superpuissance après que, pendant quarante ans, deux superpuissances se seront partagé les affaires du monde ?

Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une et, pour ma part, je pense que c'est dangereux, y compris pour les États-Unis eux-mêmes et pas seulement pour des problèmes strictement politiques. Je pense également au dialogue entre les civilisations, au respect entre les religions et aux enjeux de développement durable, de lutte contre la pauvreté et de sous-développement.

Toutes ces interpellations à l'intérieur et à l'extérieur arrivent en même temps. Il me semble, pour terminer ces quelques propos introductifs sur une note volontariste, qu'il faut faire confiance aux hommes et aux femmes, en haut et en bas. En haut, ce sont les chefs d'État et de gouvernement dans ce lieu singulier du Conseil européen et qui forment une sorte de collège. Ce Conseil européen est le lieu suprême d'impulsion politique. Nous l'avons souvent constaté. C'est un lieu avec une certaine dimension de responsabilité collective et de gravité. Ces chefs d'État, bousculés par la crise iraquienne, ont entre leurs mains, actuellement et dans les semaines qui viennent, l'héritage de ces cinquante ans et les trente ou quarante ans qui viennent pour le projet européen.

Et puis, nous avons les hommes et les femmes d'en bas, si je puis dire -et le terme n'est pas péjoratif car ils sont en première ligne-, que sont les citoyens. J'observe, de ce point de vue, un décalage sur l'ensemble des questions européennes entre les hommes politiques qui dirigent nos pays et les citoyens, qui ont des choses à dire et qui quelquefois les disent, malgré ou sans les hommes politiques, comme nous l'avons encore vu dans la rue à propos de l'Iraq. Pour la première fois, il est apparu une forme d'expression de l'opinion publique européenne.

J'ai le sentiment que les citoyens, les peuples, sont beaucoup plus intéressés, beaucoup plus inquiets que les hommes politiques ne le pensent. Ce décalage peut être salubre en provoquant un mouvement par la base. Je constate ce fait dans un endroit singulier, dont je vous ai dit un mot, qui est la Convention sur l'avenir de l'Europe. Cette conférence réunit des députés européens, des députés et sénateurs de vingt-huit pays, des représentants des gouvernements, de la société civile et des régions. Ce qui me frappe, c'est que c'est la première fois depuis cinquante ans qu'un grand rendez-vous européen est préparé autrement que dans la confidentialité et dans le secret d'une conférence diplomatique. Donc, les portes et les fenêtres sont ouvertes. Nous assistons à des allers-retours entre ces gens qui se retrouvent tous les quinze jours pour vingt-quatre heures ou quarante-huit heures de travail public et les citoyens des régions.

Les dirigeants politiques européens d'en haut doivent faire bien attention à ce sentiment d'inquiétude et d'intérêt qui existe dans l'opinion publique. J'espère que le courage et l'audace de ces chefs d'État et de gouvernement, et d'autre part le mouvement de l'opinion qui s'intéresse aux questions d'environnement et d'écologie et qui s'en inquiète, qui s'intéresse à la question de la paix, pas forcément pour être pacifiste d'ailleurs, et aux questions de solidarité, qui s'inquiète de la préservation du modèle économique et social européen, pourront conduire les deux prochaines étapes pour le projet européen.

Nous sommes à un moment de vérité dans cette Convention et dans le contexte international. Pour poursuivre ce que nous avons fait, et je crois bien fait, pour conduire cet espace, ce bout du monde où nous nous trouvons, ce morceau du monde de 500 millions de citoyens, sans donner de leçon aux autres, simplement en faisant bien ce que nous avons à faire d'abord pour les citoyens de ce morceau du monde, une économie sociale de marché. Je pense même pouvoir dire que nous avons commencé à réussir, sur cette partie du monde, une mondialisation heureuse grâce au projet européen. Mais, pour préserver cela et pour être capable de continuer et de donner à ce projet la dimension politique qui lui manque avec dix ou quinze pays supplémentaires autour de la table, nous avons quelques conditions que j'ai évoquées devant vous.

Pour moi, nous avons d'abord la volonté politique des chefs et c'est grâce à cette audace, à cette vision de quelques hommes politiques, lors de plusieurs étapes du projet, que nous avons réussi à construire l'Europe. Il faut que les chefs d'État et de gouvernement aient cette vision et ce courage collectif aujourd'hui, quelles que soient les difficultés ou à cause des difficultés. L'opinion publique doit se mobiliser, interpeller et les hommes politiques doivent répondre.

Nous avons ensuite les instruments qui sont décalés par rapport au fonctionnement de l'Union avec trente pays. Nous sommes clairement dans ce moment de vérité, aujourd'hui, avec cette Convention, dont je suis l'un des simples ouvriers.

Je vous demande pardon d'avoir exprimé franchement mon sentiment à l'endroit où je me trouve, mais je pense que c'était mieux de parler franchement et je suis prêt maintenant à échanger mes convictions avec les vôtres et à vous écouter.

Merci de votre attention.

*(Applaudissements)*

**M. BARNIER.** - Je suis frappé de voir comment on a pu inventer, au début du projet européen, des mots que personne ne comprend ou que tout le monde comprend mal. La directive, c'est la loi. Elle tombe d'en haut. L'autre jour, j'étais dans la région parisienne, à Clichy, pour visiter un programme *Urban*. Je visitais une galerie marchande qui venait d'être rénovée par la commune avec des crédits d'*Urban*. La rénovation était formidable et les gens revenaient, les commerçants se sécurisaient et, au bout de la galerie, il y avait un bistrot. N'écouter que mon habitude d'homme politique, je me précipite pour saluer les gens, les électeurs ou les citoyens qui étaient devant le bistrot et qui me regardaient passer. Le ministre et le préfet qui étaient à côté de moi ont tenté de me retenir par la manche. Trop tard. J'ai serré la main des quatre personnes qui étaient là en disant : "*Michel BARNIER, commissaire européen*". J'ai senti aussitôt une réticence... Je leur ai dit que je n'étais pas commissaire de police, mais commissaire européen ! Et le préfet m'a expliqué qu'ils étaient tous sortis de prison quelques jours plus tôt !

*(Rires)*

**M. François GOURDON** : Michel BARNIER, merci en tout cas de nous avoir fait part de ces préoccupations, de ces inquiétudes. Depuis trente ans, je vous ai toujours vu marcher et avancer à grandes enjambées, que ce soit au sens figuré ou au sens propre. Il est vrai que l'Europe n'est pas facile à construire et nous le voyons davantage en ce moment. Nous passons aux questions.

### Débat

**M. Jacques BIROUSTE**, *ENSAM* : L'avenir, le mouvement, le public généreux, la dimension de la durabilité, c'est la jeunesse, monsieur. Ne pensez-vous pas que l'Europe souffre de ne pas avoir une politique d'éducation, ne serait-ce que l'éducation européenne et une éducation aux grands enjeux du développement ? N'y a-t-il pas des moyens pour prendre le pouls de l'opinion des jeunes et de les stimuler dans ce sens ? Les jeunes, dans votre présentation, étaient un petit peu absents. Ne pensez-vous pas que l'on puisse retrouver un certain optimisme en se tournant vers eux ?

**M. Michel BARNIER** : Si vous avez compris que les jeunes étaient absents de mes préoccupations, vous vous êtes trompé ou je me suis mal exprimé. Pour moi, le projet européen est fait pour eux et il a réussi pour eux depuis cinquante ans. Dans les dialogues, ou le temps que je prends chaque semaine pour discuter avec des gens, partout où j'en ai l'occasion, c'est principalement avec des jeunes que je parle.

Je rappelle que le projet européen a tenu toutes ses promesses, toutes les promesses initiales ont été respectées, notamment celles de la paix, de la stabilité, de la démocratie entre les pays volontaires. Des règles du jeu communes ont été patiemment construites, et ce n'est pas fini, entre nous, pour les entreprises, pour les consommateurs, pour les citoyens, pour les États. Si la politique signifie bien que l'on améliore le destin collectif, que l'on crée du progrès collectif –je ne parle pas de bonheur collectif car cela peut être un peu présomptueux mais ce n'est pas loin–, alors le projet européen est le plus formidable et le plus beau projet politique de mon point de vue. Je ne parle pas de l'ouverture et de l'enrichissement personnel qui consiste à aller voir ce qui se passe à côté, à aller vivre avec les autres, à les respecter et à les connaître.

J'en viens à votre question. Faut-il pour autant tout fusionner, tout coordonner, tout mettre en commun ? J'ai souvent parlé de cela avec Jacques Delors et, comme lui, je pense que nous ne pouvons pas tout mélanger. Nous ne sommes pas une nation européenne. Nous sommes vingt-cinq nations, trente probablement un jour prochain et chacune d'entre elles a une différence : une langue, des institutions, des cultures et nous aurions un très grand risque politique –je ne dirais même pas à aller trop vite puisque je ne pense pas qu'il faille le faire, même dans très longtemps– à mélanger, à donner le sentiment que l'on veut effacer les différences nationales.

Les États-Unis sont une nation divisée en États. L'Allemagne fédérale est une nation divisée en *länder*. Nous ne sommes pas une nation. DE GAULLE disait : *"Il ne faut pas que l'Europe broie les peuples comme dans une purée de marrons"*. Ma réponse vise directement le système éducatif et peut-être, d'une autre manière, le système de protection sociale. Il faut garder des différences mais, puisque les jeunes sont au cœur de ce projet et qu'ils vont vivre dans cet espace apaisé, civilisé, stable et avoir de meilleures chances de vivre et de réussir grâce à ce projet européen, il faut, davantage que nous le faisons aujourd'hui, favoriser les échanges, les passerelles, les reconnaissances mutuelles des diplômes, les années passées d'un côté ou de l'autre des frontières. Mais, pour l'instant –et c'est un problème institutionnel que j'évoque–, les questions d'éducation ne sont pas d'une compétence communautaire et je ne pense pas qu'elles doivent le devenir.

En revanche, il faut que les ministres de l'Éducation décident, et la Commission est prête à y contribuer comme elle le fait avec ses programmes *Erasmus* et d'autres, d'augmenter les échanges, de multiplier les initiatives pour créer cet espace européen de la jeunesse et de l'éducation. Mais cela ne doit pas être sur un plan juridique au point de donner le sentiment qu'il y aurait un seul système éducatif européen.

**M. Michel LORRIAUX**, *Aéroports de Paris, chef du département environnement* : L'Europe d'en haut, l'Europe d'en bas et l'Europe du milieu, serais-je tenté de dire, c'est-à-dire l'Europe des régions. Je m'exprime autrement. Lors des initiatives européennes, vous avez pu constater partout, du

"Corriere della Serra" au "Pais" et en France, que tout le monde s'inquiétait de l'écart entre les pouvoirs institutionnels européens et les citoyens. Cela a été dénoncé avec violence. Aujourd'hui, au moment où en France on décentralise, quelle est la part et la légitimité politique que l'on peut donner aux régions pour soutenir les initiatives des États et les initiatives européennes ?

Je prendrai un exemple : je rêve, pour vous amener dans le dynamisme, que des présidents de région viennent préparer des rencontres des chefs d'État et de gouvernement. Je rêve qu'un certain nombre de conventions viennent jouer le rôle de relais, de fertilisateurs, entre les opinions publiques et les décisions des gouvernements européens et les citoyens. Comment instrumentalisez-vous les relais manquants entre le haut et le bas ?

**M. Michel BARNIER** : Je peux faire le même rêve que vous. D'ailleurs, dans certains pays, des ministres viennent au conseil des ministres accompagnés des présidents de région, dans les pays les plus fédéralistes et les plus fédéraux. Peut-être est-ce parce que j'ai une expérience territoriale dans le cadre régional, que j'ai une carte en tête -avec laquelle je travaille d'ailleurs comme Commissaire à la politique régionale- assez équilibrée maintenant. C'est une carte des régions européennes, même si elles n'ont pas toutes la même taille. Mais, nous n'allons pas donner de leçon aux autres, nous aussi nous avons des régions qui n'ont pas la même taille et certaines sont de dimension européenne et d'autres pas. Cette carte est celle à partir de laquelle je mets en œuvre la politique régionale et elle est pour moi politiquement très importante.

Je crois que le cadre régional est le bon niveau pour mettre en place ces politiques européennes et aussi pour avoir le débat politique qui me paraît faire défaut aujourd'hui, et vous avez évoqué ce point.

Tout à l'heure, j'ai peut-être imparfaitement exprimé ce décalage entre les hommes politiques et les citoyens. Les citoyens sont vraiment inquiets et intéressés par l'Europe. C'est une exigence de répondre à cette inquiétude et à cet intérêt, sinon, il ne faudra pas vous étonner que les démagogues de droite et de gauche l'emportent. Le silence entretient toujours les peurs, voilà ce que je pense. Lorsque des citoyens qui sont inquiets de l'élargissement, de l'absence de l'Europe dans le monde et en même temps sont intéressés, nous avons une sorte de devoir politique et démocratique de répondre à cette inquiétude. Je trouve incroyable, notamment dans notre pays, ce décalage.

J'avais avant les élections présidentielles commis un papier dans "*Libération*", que j'avais intitulé "*Le grand secret*", pour expliquer ce que je vois aujourd'hui et ce que j'ai déjà vu lorsque j'étais parlementaire. La moitié de ce que veut faire un chef d'État, un Premier ministre ou un gouvernement dépend maintenant d'un cadre européen. Il ne faut pas avoir peur de cela, mais simplement l'expliquer. Ce ne sont pas les autres qui décident pour nous, mais nous ne décidons plus tout seuls comme avant, nous décidons avec les autres pour la moitié de ce qui nous intéresse dans notre vie quotidienne nationale.

J'en suis venu un peu à la même idée que vous. L'État est trop loin, trop vaste et même si des ministres font l'effort de quelques émissions de télévision bien rares sur ces questions, le bon moyen de réduire cette fracture démocratique est probablement le cadre régional. Voilà ce que je pense. C'est pourquoi je suis très militant au sein de la Convention pour faire reconnaître le fait régional, avec la difficulté suivante : comme nous ne sommes pas dans un super État européen et que nous avons un principe incontournable, celui de l'autonomie institutionnelle des États, Bruxelles ne doit pas s'occuper des relations entre Paris et la Corse, entre Madrid et Barcelone ou entre Berlin et la Bavière. Chaque pays garde la liberté d'organiser ses relations infranationales comme il le souhaite. Et, comme je le disais, je me suis réjoui qu'en France nous ayons retrouvé une certaine audace réformatrice de ce point de vue.

Mais il faut que l'Union européenne associe davantage en amont les régions à la définition de ses politiques, aux débats préalables, et la Commission européenne, dans son Livre blanc sur la gouvernance, a pris cet engagement. Pour ma part –mais vous me direz que c'est normal pour la future politique régionale-, je multiplie les occasions pour les privilégier.

**M. Serge ANTOINE** : Il est vrai qu'il ne faut pas parler de maux. Tout le propos d'aujourd'hui est bien la réalité et le moyen pour l'Europe de prendre en main quelque chose. Mais je ne peux pas m'empêcher de poser une question sur le développement durable à l'intérieur de la Convention.

Un certain nombre d'associations présentes, dans le volet du développement durable en France se sont inquiétées de voir qu'au moment où la France se dotait d'un appendice – "appendice" au bon sens du terme- à la Constitution sur le développement durable, rien n'était prévu au niveau européen. Est-ce exact ? On m'a dit d'ailleurs que l'on était revenu sur ce sujet et qu'aujourd'hui il y avait bien une trajectoire. Pouvez-vous nous donner des précisions à cet égard, pour moi et pour les associations qui ont écrit au président GISCARD D'ESTAING il n'y a pas très longtemps.

**M. Michel BARNIER** : Le Præsidium de la Convention, et je vous en ai dit un mot tout à l'heure, rédige les articles de la Constitution, mais ne part pas de rien. Ce n'est pas une œuvre qui naît, comme cela, d'elle-même. Nous partons de quatre traités, dont d'ailleurs le traité Euratom, de sept cents articles absolument illisibles et nous allons essayer de faire un texte de Constitution en soixante-dix articles, peut-être avec une deuxième partie qui, elle, restera "imbuvable" mais utile sur l'application des politiques, chapitre par chapitre, et les modalités de mise en œuvre de ces politiques.

Dans la première partie, nous allons essayer de dire ce qu'est l'Union des peuples et des États, son originalité par rapport à une nation, les valeurs qui nous réunissent, les objectifs que nous voulons atteindre ensemble, les droits des citoyens –ce sera la charte des droits que nous allons intégrer dans la Constitution-, et enfin les institutions au service de ces valeurs et de ces objectifs, et le fonctionnement entre les institutions existantes.

Dans l'article 3 que je viens de citer, dans les objectifs, les premières propositions du Præsidium étaient probablement insuffisantes du point de vue du développement durable et de l'environnement. Nous avons eu, ce qui était l'objectif de cet aller et retour, une très forte montée en puissance des conventionnels aiguillonnés probablement par les associations qui veillent au grain et qui font preuve de vigilance. Nous allons corriger et je pense que le texte final sera correct.

**M. Jean LEBEGUE**, *vice-président AFITE* : L'AFITE est une association que vous connaissez puisque vous nous avez fait l'honneur de venir, lorsque vous étiez ministre, à l'une de nos assemblées générales. Récemment, nous avons pris la décision de créer une fédération européenne avec les associations qui nous ressemblent dans tous les pays d'Europe. Pour l'instant, nous sommes dix pays mais nous continuons à trouver des candidats dans les autres pays.

Cette association, en fait, est une fédération, mais pour avoir une entité juridique valable, elle a dû prendre la forme d'une ASBL en Belgique. Nous aurons bien sûr le grand honneur d'avoir la signature du roi des Belges, ce qui nous fait le plus grand plaisir. Mais, au départ, nous nous étions demandé s'il existait une association de droit européen. Je crois qu'il n'en existe pas actuellement. Pensez-vous que cela va venir ?

Il a fallu que nous prenions la décision de rassembler, autour de nous, d'autres associations qui ont des adhérents de base, comme nous en avons nous-mêmes. Mais nous n'avons donc pas pu créer une association qui, directement, rassemble des gens de tous les pays européens. Pensez-vous que relativement prochainement nous pourront disposer d'une réglementation pour une association réellement européenne ?

**M. Michel BARNIER** : C'est une idée simple, juste, et pourtant très compliquée à mettre en œuvre. Je n'ai pas, au moment où je vous parle, en tête le point des réflexions sur le plan juridique, mais la Commission travaille à cette idée d'un statut associatif européen. C'est compliqué car cela met en œuvre des conceptions très différentes d'un pays à l'autre. Si j'ai bien compris –et si j'ai de bons souvenirs des difficultés très particulières liées aux différentes philosophies qui pourraient s'emparer de ce statut associatif, notamment le problème des sectes et il existe une préoccupation de ce point de vue-, il s'agit de créer un outil qui convienne à tout le monde, selon le principe constitutionnel ou associatif de chacun des vingt-cinq pays. C'est plus compliqué qu'on ne le croit. Nous sommes devant des problèmes un peu comparables à ceux que nous avons rencontrés pour le statut de la société européenne.

Je suis en train de travailler sur une autre idée comparable, qui est de créer un statut de collectivité territoriale européenne pour faciliter la politique régionale. Nicolas JACQUET me parlait l'autre jour, lors du quarantième anniversaire de la DATAR, des "petites Europe". Je lui ai répondu que je n'aimais pas l'expression de "petite Europe" ni "vieille Europe", etc. L'idée était juste de dire qu'il existe de grandes "euro-régions." ou parfois des "petites euro-régions". SarLorLux, la Sarre, la Lorraine et le Luxembourg travaillent ensemble mais, pour réaliser certains projets, ils auraient besoin d'un seul outil qui ne soit pas un syndicat ou un établissement, mais qui soit une collectivité territoriale proprement dite, transnationale. Je suis en train de travailler à cette idée, mais c'est très compliqué.

Je sais que la réflexion est engagée sur un statut associatif européen. Je vais d'ailleurs, grâce à votre question, refaire le point dans les jours qui viennent. En tout cas, je vous remercie d'"européaniser" l'AFITE.

François, je trouve très important d'élargir, à partir d'expertises que vous avez acquises ici en créant cette plate-forme -comme le Comité 21 a voulu l'être depuis le premier jour, Serge, je m'en souviens, un lieu commun, décloisonné entre les pouvoirs publics, les associations, les entreprises, les collectivités. Je veux parler de tous ceux qui ont cette conviction, qui est aussi la mienne, et qui veulent en parler ensemble. Je vous encourage -sans arrogance, mais cela ne vous ressemble pas- à faire profiter d'autres de cette expertise. N'oubliez pas non plus les pays qui nous rejoignent. Vous pouvez trouver dans les milieux académiques ou dans les milieux parlementaires les premiers embryons, mais aidez-les, si je puis me permettre.

**M. Marc EICHINGER**, *Europe Offering* : Je voudrais vous poser deux questions.

Est-ce que des progrès ont été faits concernant le statut de l'enclave de Kaliningrad qui va, en tant que territoire russe, se retrouver complètement enfermée dans l'Union européenne des vingt-cinq, sachant que ce territoire est, à l'heure actuelle, une plaque tournante pour pas mal de trafics et qu'il est stratégique sur le plan militaire pour les Russes.

Deuxième question : dans votre exposé, vous avez dit que l'écart de richesse allait être multiplié par deux entre les plus riches et les plus pauvres. C'est bien de l'avoir remarqué mais, à votre avis, que va-t-il se passer au niveau des plus pauvres ? Vont-ils rester les bras croisés ? Je pense notamment à tous les paysans dans le secteur primaire de ces pays et notamment en Pologne. Ces gens sont déjà très pauvres, pour la plupart analphabètes, et ils seront incapables de s'adapter à vos exigences en matière d'agriculture moderne. Que va-t-il leur arriver ?

**M. Michel BARNIER** : Lorsque je suis devenu ministre des Affaires européennes en 1995, le président de la République m'avait demandé d'être le négociateur français pour le traité d'Amsterdam dont j'ai parlé tout à l'heure. Nous essayions de tirer les leçons d'une récente impuissance, d'une récente division européenne, dans les Balkans, avec cette incapacité qu'ont eu tous les Européens à empêcher cette guerre moyenâgeuse de Bosnie.

Je travaillais sur l'idée du haut-représentant qui finalement a été créé, et c'est le poste qu'occupe M. Javier SOLANA. Pour tester cette idée, j'ai demandé rendez-vous à François MITTERRAND qui venait de quitter l'Élysée et qui m'a reçu chez lui, dans son bureau près des Invalides. Pendant une heure, nous avons parlé de la Bosnie. Il m'a expliqué pourquoi la France et l'Allemagne avaient été impuissantes. Puis, pendant dix minutes, il m'a parlé de Kaliningrad. Il m'a dit que je devrais m'intéresser à Kaliningrad.

Je suis heureux que vous me posiez cette question. Nous avons un vrai problème avec cette enclave qui, comme vous le savez, est une base militaire dans un état politique et sécuritaire extrêmement dégradé. Nous essayons d'être proactifs, comme on le dit. Il reste que nous aurons une enclave russe au milieu du territoire de l'Union. Vous me direz que nous allons avoir une communauté turque sur la moitié de Chypre après l'adhésion de la partie grecque, si les choses se passent malheureusement comme cela. Je dis "malheureusement" parce que j'aurais souhaité que toute l'île y rentre. Nous avons donc quelques problèmes singuliers comme celui-ci. Je ne fais pas de comparaison avec Gibraltar, c'est autre chose et c'est plus simple. Kaliningrad représente donc un vrai problème, notamment en raison des trafics qui se déroulent dans cette enclave. Nous avons deux réactions. Nous essayons d'aboutir à un problème de visa correct et correspondant au droit de Schengen. Nous ne

transigerons probablement pas sur cette question, même si nous cherchons des adaptations. Les Russes voulaient que nous le supprimions pour leurs citoyens qui passent de Russie à Kaliningrad. Il n'était pas question de traverser le territoire européen, qu'on y rentre et qu'on en sorte, sans visa, dès l'instant où les citoyens sont non communautaires. Une initiative a été lancée par la Commission, avec mes collègues Antonio VITTORINO et Chris PATTEN. Il y a eu beaucoup de débats et le Conseil européen nous soutient. Je pense que les Russes vont accepter, finalement, ce système de visa adapté, pour les ressortissants de Kaliningrad en tout cas.

Nous essayons aussi, et je vais me rendre à Kaliningrad à la fin de cette année, d'avoir une action économique de coopération avec les instruments dont dispose l'Union, notamment avec le programme PHARE que gère Chris PATTEN, pour essayer de développer économiquement ce territoire.

Il faudra probablement trouver -et c'est un sujet sur lequel je vais m'engager et travailler- quelque chose de plus original dans nos relations avec la Russie dans les années qui viennent à propos de Kaliningrad.

J'ai parlé des régions les plus pauvres. Ces régions vont massivement bénéficier de la politique régionale que j'anime. D'ailleurs, le centre de gravité de la pauvreté se déplaçant à l'est avec l'élargissement, celui de la solidarité se déplace également. Ces régions vont toutes être, sauf les deux capitales Bratislava et Prague, dans l'objectif 1 qui reçoit massivement des aides européennes, parfois même plus qu'elles ne peuvent en consommer. Il n'y a plus de régions de cette nature en métropole française. Les seules quatre régions françaises qui sont dans l'objectif 1 et qui, malheureusement, vont y rester, sont les départements français d'outre-mer.

A ce propos, j'ai dit à François GOURDON que j'avais lancé une idée, en rencontrant les sept présidents des régions ultrapériphériques, à laquelle le Comité 21 pourrait probablement apporter son soutien pour lui donner une dimension politique. Ces régions, les quatre départements français d'outre-mer, les Canaries, Madère et les Açores dont on a parlé récemment et où ne se trouve pas seulement une base militaire, ont des atouts en termes de recherche. J'ai dit à ces présidents d'essayer de passer d'une logique de guichet à une logique de projets. Ils ont, pour la recherche et les industries européennes, des atouts importants dans le cadre de biodiversité, la forêt tropicale -la plus grande forêt tropicale "européenne", si je puis dire, est en Guyane-, l'énergie solaire, les énergies renouvelables, l'astronomie avec les Canaries, etc. Dans chacun de ces départements, de ses sept régions ultrapériphériques, nous avons des points d'appui pour des efforts de recherche, y compris pour les grandes maladies actuelles. Cela justifierait un programme commun.

J'essaie de faire avancer cette idée au sein de la Commission mais peut-être voudrez-vous bien porter votre horizon un peu plus loin et, dans les affaires du monde, ne pas oublier qu'il existe sept régions européennes qui sont à l'autre bout du monde et que ce sont des points d'appui européens auprès d'autres continents, américain ou africain. Cela pourrait être utile.

Les régions de l'Est vont bénéficier d'un soutien massif et je me prépare, et je les prépare, à bien utiliser cet argent. Elles vont bénéficier de la politique agricole commune, telle qu'elle sera définie en 2005 ou 2006. Ne doutez pas que nous aurons beaucoup moins d'agriculteurs en Pologne qu'il n'en existe aujourd'hui, mais nous avons connu nous-mêmes cette évolution, et que leur niveau de vie va augmenter. De toute manière, il ne risque pas de baisser, au point où il est. Il va se passer avec eux ce qui s'est passé avec l'agriculture espagnole.

Vous avez parlé d'analphabétisme. Je vais vous dire une chose que j'ai constatée et dont j'ai fait la photographie dans le dernier rapport sur la cohésion. Le niveau d'éducation, dans les pays qui nous rejoignent, est bien plus élevé aujourd'hui, alors qu'ils ne sont pas encore membres de l'Union, qu'il ne l'est dans les pays du Sud européen. C'est probablement le seul élément positif de l'héritage communiste. Le niveau de l'éducation, notamment scientifique, est beaucoup plus élevé. Je suis très frappé, au-delà des vieux apparatchiks et des cadres qui vont un jour partir, de la qualité des jeunes dirigeants de ces pays. Je ne parle pas des dirigeants politiques, mais des jeunes fonctionnaires ou des jeunes qui vont prendre le pouvoir.

Pendant deux jours, je suis allé faire une visite dans les trois États baltes, qui étaient tous les trois des provinces russes voici douze ans. J'ai réuni à Vilnius, à Riga et à Tallinn les directeurs d'administration centrale et les secrétaires généraux de tous les ministères qui vont avoir à gérer la politique régionale, et ils avaient tous moins de trente-cinq ans. Ils parlaient tous deux ou trois langues et beaucoup avaient été formés aux États-Unis ou au Canada. J'ai été assez impressionné.

**M. GOURDON** : Les masses financières qui sont déléguées à vos antennes de la Communauté sont importantes et elles le seront encore plus. Comment se "protéger", entre guillemets, dans des pays qui ne sont pas habitués à la rigueur des appels d'offres et qui n'ont pas de contrôle, de la corruption endémique de ces pays ?

**M. Michel BARNIER** : Nous pouvons trouver de la corruption ailleurs que dans les nouveaux pays de l'Union. Nous pouvons peut-être en trouver dans les pays actuels de l'Union. C'est comme la bureaucratie !

Il est clair que la principale source financière viendra de la politique dont j'ai la responsabilité. Elle va consister en un transfert massif, puisque l'aide agricole sera une aide directe aux agriculteurs. Il peut y avoir des fraudes et nous en avons connu aussi en France pour la PAC. Maintenant, nous avons de l'expérience et nous allons apporter des aides directes. Je ne sais pas à quel niveau elles seront dans la nouvelle PAC, mais les fraudes seront moins nombreuses. Il est clair que la masse des chantiers que nous allons engager avec l'argent européen va susciter beaucoup de tentations.

Ma réponse est de dire que les règlements européens vont s'appliquer, comme ils s'appliquent dans l'Union actuelle, et notamment tout ce qui touche à la transparence des appels d'offres, à la réalité des appels d'offres et nous serons impitoyables. Dans les pays candidats actuels, nous avons des instruments de pré-adhésion. Je gère un fonds de 7 milliards d'euros qui s'appelle ISPA et qui finance, dans les pays candidats, des projets environnementaux pour la moitié et aussi des projets de transport. Je m'attache à avoir un bon équilibre et que, dans la partie transport, il se fasse un peu moins d'autoroutes que l'on en a envie et un peu plus de trains.

Ce fonds préfigure le Fonds de cohésion qui va massivement intervenir à partir de 2004. Un tiers de l'argent qu'ils vont recevoir dans les trois premières années sera attribué au titre du Fonds de cohésion sur ces gros projets environnementaux et de transports. Je vérifie, avec nos délégations, que les appels d'offres soient réglementaires, mais nous aurons toujours des risques.

Je suis extrêmement vigilant, autant qu'on peut l'être. Il n'y a pas seulement la vigilance de la Commission. Il faut que nous nous assurions que ces pays qui vont être maintenant des États de droit, qui ont des brigades financières, des services judiciaires, fonctionnent comme nous commençons à correctement fonctionner sur ces sujets. Mais, et nous le voyons bien chez nous, nous ne sommes pas à l'abri de ce problème. Il m'est déjà arrivé de faire annuler des appels d'offres parce qu'ils ne respectaient pas les règles dans ces pays.

**M. GOURDON** : Monsieur BARNIER, je voudrais vous remercier d'être venu. Je voulais vous remercier également de la confiance que vous avez manifestée à plusieurs reprises pour le Comité 21. Nous continuerons à respecter nos engagements.

**M. Michel BARNIER** : C'est moi qui vous remercie de votre invitation. Je vous remercie beaucoup, mesdames et messieurs, d'avoir pris ce temps pour cette rencontre, même si elle a été brève, même si je n'ai pas pu discuter avec tous, j'ai été heureux de vous revoir, d'apercevoir vos visages.

L'engagement que j'ai évoqué au début de mon propos est sincère. Il est également humble parce que, dans ce domaine, la prétention n'est pas de mise. Mais cet engagement pour le développement durable européen, économique, social et territorial, reste une conviction définitive pour moi. Donc, je suis heureux de la mettre en œuvre avec les moyens qui me sont donnés. Au-delà, lorsque je reviendrai dans la politique française, je continuerai, soyez-en assurés, à assumer cette ligne.

**M. GOURDON** : Nous vous inviterons à nouveau, alors.

*(Applaudissements)*

Merci. Je voudrai simplement rappeler que le prochain petit déjeuner débat se déroulera avec André SANTINI le 24 avril sur "l'Agenda 21 d'Issy les Moulineaux".

\*\*\*